

BC saisie par : SAADI	le 29.07.2021	Validé par: SAADI	le 29.07.2021
Interlocuteur : Chargé de secteur SAADI ABLA	<b>JUEN PATRICE EURL</b>		
Centre : CS204 Chargé secteur TER02 04	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client:  
Contrat:ESI: 0860-01-99 ECHIROLLES LE NOVA ALLEE  
LE NOVA 36 GGES 11 RUE Alphonse Loubat  
Destination: STATION. Date fin constr.: 23.06.2011 Date entrée patrim.: 01.01.2008

Tél: 0979104314

Fax: 0476077113

**OBJET DE LA COMMANDE: Vandalisme : Remplacer Miroir sortie de garage (cassée)**

Date de début d'exécution: 29.07.2021 Fin d'exécution: 05.08.2021

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NVAND30000-Travaux de remise en état suite vandalisme	1,02	161,76	165,00	20,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
165,00	0,00	165,00	33,00	198,00

Opération:	S. analytique: Travaux parties communes
------------	---

**Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)**

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
------------------------	------------------------	-----	-----

Observations:
---------------

Signature du locataire	Signature de l'entreprise
------------------------	---------------------------

**En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH [www.sdh.fr](http://www.sdh.fr)**

**FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois**

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art